

# COMPTE-RENDU

## ATELIER 4 CONCERTATION PARC DU RHIN

*Formulation des 1ères pistes de travail*

14.11.2018

*Ce quatrième atelier s'est déroulé le 14 novembre de 18h30 à 20h30, au point coop café Deux-rives. Une grosse vingtaine de personnes étaient présentes, des habitants (de Strasbourg et Kehl) et des représentants des instances de quartier (Conseil de Quartier, Conseil Citoyen, associations...) mais également des personnes extérieures et quelques étudiants.*

### 1. Accueil / Introduction

Le déroulement de la séance est rapidement précisé par Florian Franck-Neumann (animateur de l'atelier). Il s'agit d'une séance « pivot » ; après nous être appropriés la démarche et avoir « rêvé » le futur parc (en salle, puis en plein air) lors de nos dernières rencontres, nous allons à présent aborder une étape de production de propositions en nous confrontant davantage à la réalité. Aujourd'hui nous allons revenir sur le contexte « fin » (histoire, périmètre de travail, place de la nature, berges et chemin de halage), l'identité de ce futur espace et cadrer plus précisément les sujets sur lesquels nous travaillerons de manière participative lors des deux prochaines séances.

Pour entrer dans le vif du sujet, Alice Frémeaux (SPL) rappelle l'objet de notre travail : la production d'un Cahier des usages et des orientations d'aménagement. Il s'agit de :

- répondre à la question « qu'est-ce que nous souhaitons faire »
- représenter en quelques sortes un cahier des charges avec des orientations d'aménagement et des préconisations afin de traduire dans l'espace – avec les paysagistes et la maîtrise d'œuvre urbaine - les usages et les possibles

Un bref retour est également fait sur les questions posées lors des ateliers précédents.

- En ce qui concerne la mobilisation des Kehlois, le Conseil de quartier a convié nos voisins allemands qui avaient participé aux balades nocturnes cet été à participer aux ateliers. Les invitations et le calendrier des ateliers leurs ont été transmis. Une personne de l'association Garten // Jardin (qui a vocation à créer des événements des 2 côtés du Rhin) et deux kehloises sont présentes,
- La mobilisation des jeunes par le biais des structures du quartier (CSC, OPI...) semble difficile. Ces structures ont été contactées et invitées aux rencontres mais sans implication de leur part jusqu'à présent,
- Concernant les usagers des jardins (Potager Urbain Collectif de 9 parcelles et Jardin partagé adultes et enfants géré par le CSC), suite à des échanges téléphoniques, nous avons accueilli deux représentantes du PUC. Le jardin partagé quant à lui a souffert d'importantes dégradations l'année écoulée et peine à s'en relever (problèmes d'assurances en particulier).

- En ce qui concerne la demande de communication de l'Etude d'impact sur la santé (EIS) : les travaux sont encore en cours, le retour sera fait aux habitants et aux associations dès que toutes les données auront été compilées. Anne-Véronique Auzet a connaissance des résultats, qui sont préoccupants pour le quartier (pollution atmosphérique en particulier) et propose de présenter les résultats au Conseil citoyen, et de les diffuser par mail à celles et ceux qui le souhaitent.
- Les précisions relatives aux fonctions et fonctionnement des îlots bâtis riverains du futur parc seront présentées plus tard dans la séance (point 2/ « périmètre »).

## **2. Les éléments de contexte fin du futur parc**

Faisant suite aux demandes et constatations exprimées lors de nos précédentes rencontres, il nous est apparu nécessaire de préciser le contexte du projet suivant 4 grandes orientations : le contexte historique de cet espace, la place de la nature, la question de l'aménagement des berges et le périmètre et les enjeux du projet.

### Le contexte historique

Il fait l'objet d'une fiche distribuée en séance et annexée à ce CR. Il est rappelé que le territoire tel que nous le connaissons n'est que très récent. Un voyage dans le temps nous amène à balayer les évolutions de cet espace au cours des 2 derniers siècles. Les ponts qui se sont succédés ici sur le Rhin nous racontent également la « Grande histoire » et les relations naguère mouvementées entre français et allemands vues au travers du prisme de la petite histoire. Autre témoin de cette époque, la stèle du Réseau Alliance, qu'il faudra prendre en compte dans nos projets (contacter pour cela le « Souvenir français »).

Commentaires des participants:

- Il existe sur Facebook une page richement illustrée de photos d'archives. Son animateur pourrait venir témoigner au point Coop. La représentante de l'association Garten//Jardin se charge de le contacter.
- Côté allemand se trouve une stèle avec la liste de tous les ponts sur le Rhin. Il pourrait y avoir un pendant de notre côté.
- 

### Le périmètre et les enjeux du projet

Un schéma récapitulatif des enjeux est présenté et commenté (reproduit ci-dessous et annexé à ce CR dans la fiche « périmètre en enjeux »).

A ce stade, tout est encore très ouvert et à définir pour les parties entre les îlots bâtis : ouverture sur l'espace public, terrasses de cafés, aménagements sportifs,... les fonctions restent à affiner. Les RDC ont été pensés pour être en interaction avec l'espace public et les cœurs d'îlots (avec des jardins paysagers au milieu de chaque îlot). Par exemple, il n'y aura pas de parking souterrain pour que des arbres puissent être plantés. Il y a par ailleurs un

souhait de porosité entre ces espaces et le parc, entre les espaces publics et privés (allées, jardins, noues paysagères...). Ces futurs lieux de vie sont à s'approprier (ces questions seront travaillées à partir de la séance prochaine).

La liaison est à faire entre les îlots mais aussi avec le Jardin des Deux Rives et l'espace au Nord de la voie ferrée qui serait également à faire découvrir. Il ne faudra pas perdre de vue qu'il nous faut travailler avec la topographie du terrain pour réaliser ces liaisons (par exemple, là où le tram passe, le terrain forme un belvédère). Les propositions et surtout les solutions devront s'adapter à ces contraintes. Par exemple, sous le Pont de l'Europe, pour pallier à cette coupure importante, on pourrait imaginer un débord sur le fleuve. Pourquoi pas avec des gradins ? Le bureau d'étude n'a pas encore commencé à travailler sur la conception, donc tout est très ouvert, le groupe est invité à y réfléchir dans un souci de continuité. Une question a été soulevée par ailleurs : étant donnée la forme atypique du parc avec ses 60 m de large, est-ce plutôt un petit parc ou une grande promenade que nous souhaitons créer ? (cf. *Schéma des enjeux identifiés* dans la fiche « périmètre »)

### La place de la nature

Il est rappelé à ce stade qu'un diagnostic écologique (floristique et faunistique), ainsi que du patrimoine arboré (sanitaire et écologique) reste à réaliser.

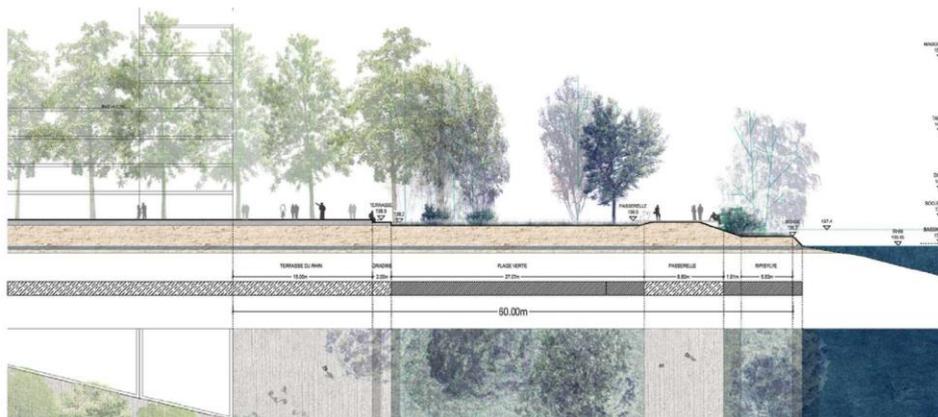
Le parc se situe sur l'emprise d'une trame verte et bleue d'intérêt national et constitue de fait un corridor écologique. Par ailleurs, de nombreuses espèces (souvent migratrices) inféodées aux milieux humides et aux berges du fleuve sont potentiellement présentes ici. Il conviendra donc de trouver un équilibre entre les usages humains, la préservation et la découverte de ce patrimoine écologique sur cet espace. La question de la pollution des sols est également abordée ; elle interdira vraisemblablement toute possibilité de cultiver des plantes comestibles en pleine terre.

Ce thème a fait l'objet de précisions depuis la séance ; une fiche récapitulative « nature et biodiversité » est annexée à ce CR.

### Les berges et le rapport au Rhin

Quelques photos du début du vingtième siècle rappellent que se pratiquait sur ces berges une intense activité de baignade (prolongée par la présence d'une piscine et d'une baignade « hors fleuve » jusque dans les années 90). Les usages et fonctions écologiques de cet espace seront à cerner dès la prochaine séance, sans oublier l'obligation de conserver le chemin de halage. Une « balade photographique » le long des berges est présentée pour préciser les enjeux et difficultés majeurs : continuité de cheminement, étroitesse du passage, profil de berge très raide, « ruptures topographiques »...

Un extrait du plan guide vient illustrer par l'exemple ce que pourrait devenir cet espace :



Ce thème a également fait l'objet de précisions depuis la séance ; une fiche récapitulative « berges et rapport à l'eau » est annexée à ce CR.

D'autres points sont précisés suite aux commentaires des participants :

- Les installations actuelles (sportives et petite enfance) seront nécessairement déplacées (mais pas supprimées). Leurs lieux de réimplantation font partie des sujets soumis à la réflexion de l'atelier,
- Le début des travaux est fixé à 2020 pour la 1ère partie (cour des Douanes) et devrait s'étendre jusqu'en 2021 puis 2023 pour la partie plus au Sud et le Parc du Petit Rhin.
- Le budget alloué à la création de cet espace est intimement lié aux aménagements réalisés. Pour le montant exact, l'information pourra éventuellement être communiquée dans l'avenir, mais ce sont des montants qui ne parlent pas. C'est le bureau d'étude qui aura la charge de dire si les propositions faites par le groupe rentrent ou non dans le budget, d'où l'importance du travail de priorisation des propositions que nous aurons à mener.

### 3. Retour sur les précédentes séances et structuration des 2 prochaines

Un retour est fait sur les 2 séances des 24 et 27 octobre pour souligner et rappeler les principaux éléments qui en sont ressortis (cf. CR de ces 2 séances).



A la lumière de ces éléments, il est proposé d'articuler le travail des 2 prochaines séances selon les axes/thèmes suivants :

- Séance du 06/12/2018 :
  - Usages, loisirs & lieux de vie,
  - Espaces paysagers et de nature,
  - Berges & rapport à l'eau,
  - Parcours, espaces publics & articulation avec le quartier
  
- Séance du 17/01/2019 :
  - Spatialisation des propositions,
  - Priorisation et compléments,
  - Descriptif du parc

#### **4. Travail sur l'identité du parc du Rhin**

Carole Behr-Kohser (co-animatrice de l'atelier) questionne les participants sur LE ou LES thèmes principaux qu'ils souhaiteraient voir associés à l'identité du parc. Les éléments qui ressortent spontanément sont les suivants :

- L'Accès au Rhin, la présence du fleuve
- La Biodiversité, la nature rhénane
- Les liens entre histoire et Histoire
- Les liens et l'amitié franco-allemande
- La notion d'espace de promenade
- La volonté d'un lieu vivant, propice aux rencontres
- Un parc écologiquement exemplaire (Zéro déchet, gestion différenciée...)

L'assemblée s'entend sur le fait de privilégier le terme de promenade du Rhin plutôt que de parc, en cohérence avec sa taille et sa différence d'échelle avec le J2R voisin. Les éléments d'identité emblématiques retenus sont :

Le Rhin / la Nature / la dimension Franco-allemande / l'Histoire / un lieu vivant.